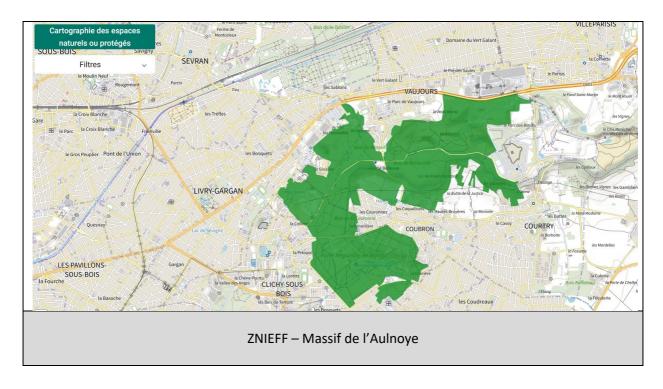
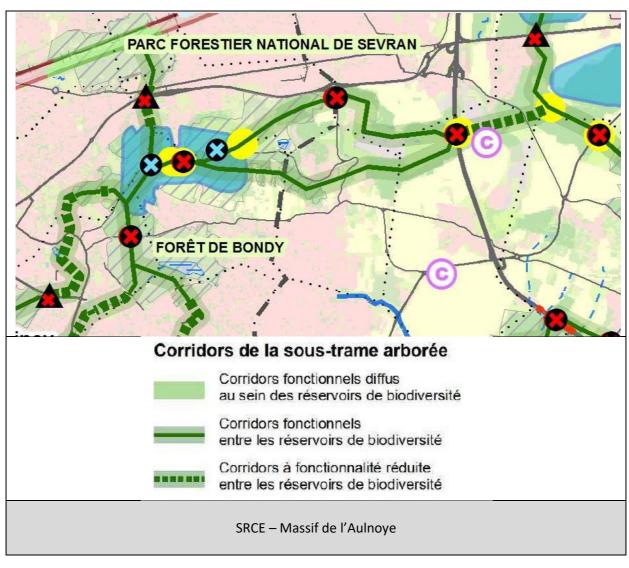
Annexe -1

Biodiversité





Annexe -2

Paysage- SCOT de la MGP

ÉTAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT LE SOCLE PHYSIQUE, NATUREL ET CLIMATIQUE DE LA MÉTROPOLE

occupe une situation privilégiée, à la confluence entre deux cours d'eau majeurs à l'échelle nationale : la Marne et la Seine. À eux deux, ces cours d'eau parcourent un linéaire de plus de 180 kilomètres (120 km pour la Seine sur Paris et les trois départements de petite couronne, et 58 km pour la Marne en Seine-Saint-Denis et dans le Val-de-Marne) sur le territoire. « L'espace du fleuve » s'impose ainsi comme un élément incontournable du territoire, qui fait le lien avec son environnement proche, et qui a façonné sa géomorphologie, son identité mais aussi son urbanisation, ses activités et ses transports.¹

Sur le plan géologique, le territoire métropolitain est situé à l'interface entre quatre ensembles homogènes (Plaine de France, Plateau du Vexin, Plateau de la Brie et Plateau de la Beauce) qui se superposent. Les couches tertiaires, au centre du Bassin parisien, alternent les assises dures (calcaires), qui forment les plateaux (Vexin, Plaine de France, Brie, Beauce), et les assises tendres (marne, gypse, sable de Fontainebleau, etc.), qui affleurent sur les coteaux.

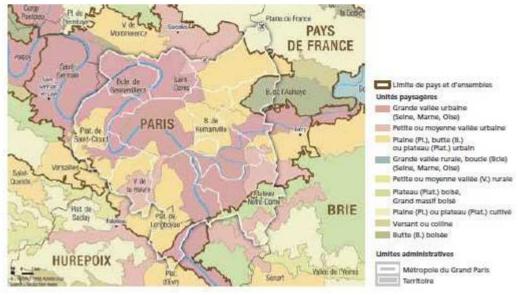
Les unités paysagères de la Métropole

Le réseau hydrographique et la topographie constituent ainsi le socle des unités paysagères qui composent à leur tour le paysage de la Métropole du Grand Paris.

Le territoire métropolitain correspond plus ou moins à l'agglomération parisienne au milieu du XX* siècle avant la conquête des plateaux qui marquent les limites de la Métropole par l'urbanisation (villes nouvelles).

Le périmètre de la Métropole du Grand Paris est ainsi composé par deux grands types d'unités paysagères:

LES UNITÉS PAYSAGÈRES DE LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS ET LES LIMITES DE PAYS



38 • PROJET DE SCoT ARRÊTÉ AU CONSEIL MÉTROPOLITAIN DU 24 JANVIER 2022 RAPPORT DE PRÉSENTATION toma 2

^{III} Sources: Abhicidate de la future Miltropole du Grand Paris. «Carnel 2: Une Miltropole de foutes les échelles». Institut Paris RegionAPLIE, primer 2015.

Annexe -2

Paysage PLUi de Grand Paris Grand Est

2.2 Les paysages

2.2.1. Un grand paysage structurant

a) Une grande diversité de paysages déclinés selon ses composantes topographiques et végétales

Le territoire de Grand Paris Grand Est présente un relief marqué de plateaux, de coteaux et de vallées, qui segmentent le territoire en plusieurs entités. Cette topographie joue un rôle essentiel dans la composition et la structuration des paysages, composant différents de massifs paysagers originaux :

- Les buttes de Romainville, plateau d'Avron, plateau de Montfermeil, Mont Guichet et buttes de l'Aulnoye au nord et le sud de la Plaine de France;
- Le plateau calcaire de la Brie au sud et la grande vallée de la Marne;
- La ville et la petite couronne et la campagne, ses espaces agricoles de la Seine et Marne à l'est.

Cette structure principale se décline de façon plus fine en croisant les composantes topographiques, les modes d'occupation des sols issus d'histoires très contrastées et la présence de la végétation, individualisant différentes unités et sous-unités paysagères.

Dans la partie nord du territoire, la butte de l'Aulnoye, unité paysagère cohérente et identitaire du territoire, créé un lien paysager à l'échelle du territoire départemental, voire régional. Outre la forêt de Bondy, le tracé de l'aqueduc de la Dhuys relie la ville à la campagne de Clichy-sous-Bois au-delà de Coubron vers les espaces agricoles de la Seine et Marne.

Dans la partie sud, la vallée de la Marne offre des ambiances à caractère naturel, principalement grâce au parc départemental de la Haute IIe.

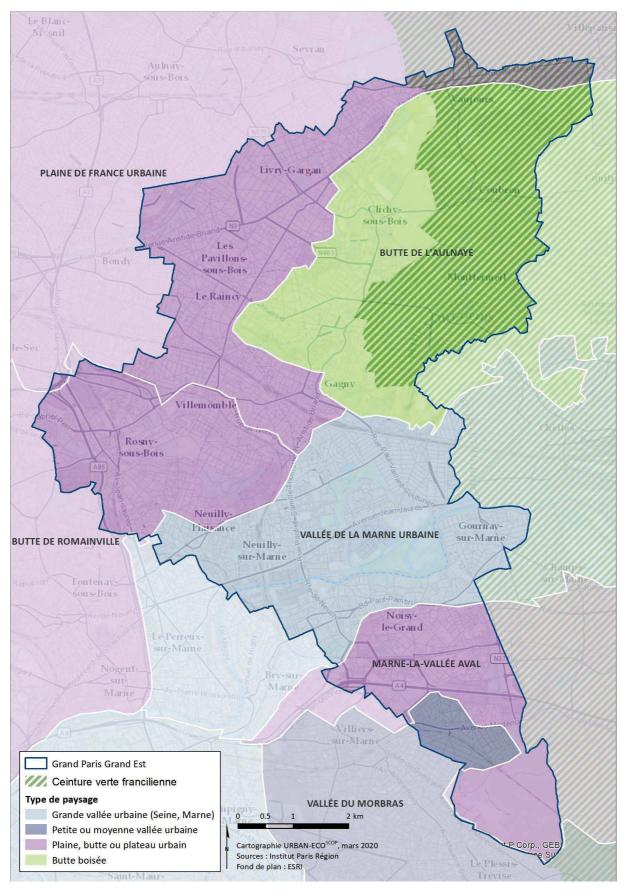
Exceptées les communes des Pavillonssous-Bois et de Gournay-sur-Marne qui se développent sur des territoires très plans, les autres communes présentent des paysages différenciant plateau, plaine, coteau et parfois vallée.

b) Des territoires très liés les uns aux autres d'un point de vue paysager par les cônes de vue et effets de belvédère

Cette articulation entre espace en fond de vallée, sur versant de coteau de grande vallée et de plateau sur plaine, de plateaux et de butte lie de façon très forte les territoires communaux les uns avec les autres d'un point de vue paysager par des jeux de points de vue en belvédère, vues lointaines, vues réciproques, vues en vis-à-vis. Les qualités des cadres de vie de chacun dépendant de la qualité du cadre de vie des espaces mitoyen, limitrophes.

En effet, cette topographie caractéristique du territoire favorise de par ses points hauts de nombreux cônes de vue remarquables sur le grand paysage du territoire métropolitain, au-delà même des limites administratives de Grand Paris Grand Est.

Des coteaux de la butte de l'Aulnoye se découvrent de larges vues spectaculaires sur la Plaine de France au nord et vers Paris au sud-ouest. De la butte d'Avron, du plateau de Montfermeil et du plateau de Champigny s'offrent des vues lointaines sur la vallée de la Marne. De la vallée de la Marne se découvrent les buttes boisées emblématiques de la corniche des Forts, de la butte d'Avron et de la butte d'Aulnoye. Ces covisibilités organisent les vues et relations territoriales.



Carte 18. Les types de paysages (d'après Institut Paris Région).

2.2.2. Les grandes pièces de nature du territoire, atout pour la qualité du cadre de vie

a) La Ceinture verte francilienne et sa composante boisée

La ceinture verte francilienne représente la zone de contact entre l'agglomération parisienne et la couronne ru-rale. Elle regroupe les territoires situés dans un rayon de 10 à 30 km du centre de Paris, stratégiques pour l'aménagement de l'Île-de-France.

Les grands objectifs d'aménagement de la ceinture verte sont affirmés dans le SDRIF de 1994, le plan régional de 1995 et plus récemment le SDRIF approuvé en 2013. Ils visent notamment à maintenir, restaurer et valoriser les espaces ouverts (agricoles, forestiers et naturels) au plus près des secteurs construits afin de contribuer à la qualité du cadre de vie de la population urbaine au niveau paysager, environnemental et social. Ils composent un réseau essentiel entre la trame verte de l'agglomération, les grands espaces ruraux, les vallées fluviales et les pénétrantes agricoles et boisées (source : plan paysage Marne Confluences).

La butte de l'Aulnoye est constituée en majeure partie de forêt en plateau (bois de Bernouille, forêt de Bondy), de parcs boisés et de parcs sur ses coteaux ouest et sud (parc forestier du bois de l'Étoile, l'arboretum de Gagny, Mont Guichet). D'anciennes carrières au nord, aujourd'hui enfrichées ou bien aménagées (parc départemental de la Fosse Maussoin) complètent cette couverture boisée. Ces boisements représentent d'importants repères visuels à grande échelle, constituant la majeure partie des arrière-plans des vues lointaines.

La butte d'Avron, avec son plateau boisé et ses coteaux sud aménagés en parc des coteaux d'Avron constitue également un repère identitaire fort, à proximité de la butte de Romainville et de la corniche des forts. Perceptible depuis la vallée de la Marne, elle signale les portes de la Métropole identifiable par la subsistance de ces buttes témoins.

La vallée de la Marne, se caractérise elle aussi par une présence forte de la végétation sur les bords de Marne, du canal de Chelles ainsi que ses îles (pointe de Gournay, parc de la Haute-Île) et le secteur des hôpitaux de Neuilly-sur-Marne.

Situé à l'extrême sud du territoire et du département de la Seine-Saint-Denis, le bois Saint-Martin s'inscrit dans la continuité d'un ensemble boisé plus important (le bois de Célie et de La Grange à l'est), constituant également une partie de la ceinture verte d'Île-de-France, aux confins du département de la Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et de la Seine-et-Marne. À moins de 15 km du boulevard périphérique parisien, c'est le dernier poumon vert subsistant entre le bois de Vincennes et la ville nouvelle de Marne-la-Vallée. Il forme l'un des éléments majeurs de la ceinture verte régionale qu'il importe de préserver et de développer.



Photo 5. Vue depuis les hauteurs du bois de Bernouilles vers la Plaine de France (fetedelanature. com).